

desquelles—si la compagnie voulait s'y livrer—il fallait s'attendre qu'on ne le ferait pas de façon à nuire à aucun des éléments de succès dont j'ai parlé. Prenons le Canada Central; le Montréal, Ottawa et Occidental; les Laurentides; le Saint-Laurent et Ottawa; l'Atlantique et Nord-Ouest; l'Ontario et Québec; le Credit Valley; le Toronto Grey et Bruce; le Hamilton et Nord-Ouest; le London Junction; le Sud-Est; sans parler de l'embranchement d'Algoma-Mills; des embranchements et des lignes du Nord-Ouest—dans la plupart de ces cas, il est établi que la compagnie s'est mêlée de quelque façon. On affirme, et je crois que c'est avec raison, qu'elle s'est occupée aussi d'autres affaires, plus ou moins, selon le cas. Le capital affecté à l'achat de ces différentes voies se chiffre par dizaines de millions et atteint probablement \$30,000,000. J'attribue une grande partie des difficultés dans lesquelles la compagnie du chemin de fer du Pacifique se trouve engagée de son propre aveu, au fait qu'elle s'est livrée à des entreprises dont il n'était pas question dans le contrat, et ce avec le capital qui devait être directement consacré à l'exécution des travaux mentionnés au contrat. Elle a fait plus—et cela dans son propre intérêt—que ce que le contrat exigeait. J'ai de plus fait remarquer que la ligne de conduite que l'on a adoptée lorsqu'on a projeté de construire à travers l'Ontario une voie destinée à faire concurrence à l'autre grand chemin de fer du pays, devait presque inévitablement avoir le résultat obtenu et provoquerait, au détriment de la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, l'hostilité de cette nouvelle entreprise. J'ai exprimé le regret—et j'en réitère l'expression—que cette attitude hostile ait existé. J'ignore si elle existe encore; mais je maintiens qu'on ne prévoyait guère qu'elle pût être évitée lorsqu'on s'est livré à cette concurrence qui n'était pas nécessaire au parachèvement du chemin de fer du Pacifique canadien proprement dit. Dans toutes ces choses, le gouvernement a pris une part considérable, et pour toutes ses raisons il a encouru une forte responsabilité. Il les a mises en marche, les a encouragées, et a aidé la compagnie à les accomplir. Il a soutenu cette dernière on lui accordant tout l'appui, tous les actes législatifs nécessaires à la création de ces pouvoirs additionnels. Il l'a encouragée au moyen de la méthode de subvention fixée dans le contrat original, en accordant un montant extravagant pour le coût des travaux à être exécutés sur la section des prairies, au lieu de réserver cet argent pour les travaux difficiles qui restent à faire aux extrémités de la ligne et pour l'exécution desquels on nous demande d'agir avec encore plus d'extravagance. Nous avons prétendu que les subventions devaient être distribuées proportionnellement au coût respectif des diverses parties du chemin. Les honorables messieurs de la droite ont dit: "Non, nous voulons mettre la compagnie dans une situation de premier ordre, et nous allons, dès le principe, lui donner ce que l'on considère être une partie disproportionnée de la subvention." Voilà ce qu'ils ont fait, et les résultats ont confirmé nos prédictions. Et, monsieur, pendant que les choses sont dans cet état; au moment où, sitôt après l'adjudication du contrat, le gouvernement se voit obligé de faire la pénible déclaration contenue dans le discours du trône, nous n'entendons pas un seul mot qui se rapporte à cette déclaration et qui ait trait à l'invitation qui va nous être faite de changer les conditions du contrat; pas la moindre proposition d'ajouter aucune nouvelle condition propre à soulager le pays en faisant disparaître ou en mitigeant les parties repréhensibles du contrat, qui sont plus accablantes pour le pays qu'elles ne sont avantageuses à la compagnie.

M. l'Orateur, je ne parlerai pas des autres questions qui ont rapport au chemin de fer. Mais, comme j'entretiens un sentiment diamétralement opposé à celui des honorables messieurs qui ont proposé et appuyé l'adoption de l'adresse, au sujet de l'état de choses exposé dans ce paragraphe, j'ai cru nécessaire de parler aussi longuement. Le discours

M. BLAKE.

parle de la situation du pays et il nous dit que la moisson a été moins abondante que quelques-unes de celles qui l'ont précédée, et que, vu les proportions considérables qu'a prises le commerce, il y a eu quelque exagération dans les affaires; mais il y est affirmé que nous sommes, à tout prendre, dans un état de prospérité.

Je félicite l'honorable député de Glengarry de la façon adroite—empruntée, j'ose le dire, aux habitudes contractées dans une autre sphère à laquelle il a fait allusion—dont il a glissé sur cette observation. Il a très bien fait. Il a senti que le moins il en parlerait, le plus tôt il s'en tirerait, et il est monté sur la glace et en est descendu aussi vite que possible. Je ne sais pas qu'il soit tombé, mais il me semble qu'il a couru un grand risque. Nous nous souvenons des étalages admirables faits dans des occasions antérieures par les orateurs qui ont eu à donner du développement à cette partie traditionnelle du discours du Trône. Si nous nous rappelons les belles exhibitions qui nous ont été offertes jusqu'à la dernière session, d'abord par l'auteur de la motion, et ensuite par celui qui l'a appuyé; si nous gardons dans notre souvenir le fait qu'ils ont consacré un temps considérable à l'accomplissement de ce devoir; si nous n'avons pas oublié la facilité, la grâce, la satisfaction, et la joie apparente avec lesquelles ils appuyaient, en cette circonstance, sur la situation des affaires du pays, et si nous faisons contraster cette manière de procéder avec la hardiesse et les réticences qui caractérisent la façon de l'honorable député, nous devons reconnaître qu'en cette circonstance, il savait ce qu'il avait à faire; mais il faut aussi reconnaître que le contraste est un peu plus sérieux—plus sérieux, de fait, que le discours du Trône même ne nous l'a dit. A la vérité, la politique qui a eu pour résultat le tarif élevé que nous avons, a été un grand fiasco. La période des jours prospères à laquelle nous devions naturellement nous attendre, nous est arrivée un peu plus tard grâce à la politique des honorables messieurs de la droite, et elle nous a abandonnés plus tôt qu'elle n'aurait dû le faire. Nous avons eu deux ou trois années de prospérité, pendant lesquelles nous avons eu de bonnes moissons, de bons marchés, un bon commerce de bois et de fortes dépenses pour les chemins de fer et autres choses; pendant lesquelles la population est devenue plus riche, les importations ont augmenté et les circonstances ont été telles, que les honorables messieurs se plaignaient à en parler dans le débat sur l'adresse. Les conditions sont maintenant changées. Elles ont déplorablement changé. Pourquoi ont-elles changé? Et pourquoi ont-elles changé si tôt? Pour ce qui est du déficit de la moisson, je suis d'accord avec les membres de la droite; je reconnais qu'ils n'ont pas inexactement fait connaître le degré de stagnation des affaires attribuable à cette cause. Il y a eu bonne récolte dans beaucoup d'endroits du pays. Il y a eu une moisson abondante dans plusieurs parties du pays. Dans une région de la province d'où je viens—une grande région—la moisson des principaux produits a fait misérablement défaut sans doute; mais d'autres récoltes ont bien rendu dans cette région, et dans la partie orientale de l'Ontario, cette récolte même, en autant qu'elle a donné, a fourni un rendement appréciable. Comme on le sait, dans le Manitoba, vu la malheureuse circonstance que nous avons tous à déplorer, une partie, bien que peu considérable, des céréales dont la culture doit être la principale de cette contrée, a été gelée, et il en est résulté des difficultés; mais à part ces deux cas, il n'y a pas de doute que, bien que la moisson ne puisse être donnée comme l'égale des précédentes, nous n'avons pas été soumis à la calamité que produit une très mauvaise récolte dans toute la Confédération. La moisson est une moisson inférieure, mais ce n'est pas un insuccès complet. Elle a fait suite à une courte période de prospérité pendant laquelle nous avons eu de bonnes récoltes, de bons prix et un bon marché pour le bois. Il est donc certain que la grande politique qui devait tant faire pour le pays; qui devait